

Nom commercial : Erythromycinum

Numéro de la matière: 063422

Version : 2 / CH

Date de révision: 04.02.2015

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 08.02.17

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Erythromycinum

N° d'article 06342200

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 114-07-8

EINECS-Nr. 204-040-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Resp. Sens. 1 H334

Skin Sens. 1 H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial : Erythromycinum

Numéro de la matière: 063422

Version : 2 / CH

Date de révision: 04.02.2015

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 08.02.17

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P342+311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	733.94	g/mol
--------	--------	-------

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eeau, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. ; Oxyde d'azote (NOx); Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Nom commercial : Erythromycinum

Numéro de la matière: 063422

Version : 2 / CH

Date de révision: 04.02.2015

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 08.02.17

Ne pas inhaler les poussières. Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur - 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker au sec. Protéger de l'action de la lumière. Le produit est hygroscopique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

nécessaire

Protection des mains

nécessaire

Matériau approprié caoutchouc

Protection des yeux

nécessaire; Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat poudre cristalline

Couleur blanc à légèrement jaunâtre

valeur pH

Valeur 10.09 à 10.24

Concentration/H₂O 40 mg/l

Point de fusion

Nom commercial : Erythromycinum

Numéro de la matière: 063422

Version : 2 / CH

Date de révision: 04.02.2015

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 08.02.17

Valeur	135	à	140	°C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition				
Remarque	non déterminé			
Point d'éclair				
Remarque	Non applicable			
Densité				
Valeur	0.30			g/cm ³
Hydrosolubilité				
Valeur	2			g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques, Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	souris		
DL 50	3112		mg/kg
Espèces	rat		
DL 50	9272		mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

sensibilisation

évaluation sensibilisant
 Remarque Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
 Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

Remarque Aucun

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les algues

Remarque Aucun données connues.

